

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	20 (1963)
Heft:	[11-12]
Artikel:	Gymnastique scolaire ou sport de compétition?
Autor:	Fischer, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996476

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gymnastique scolaire ou sport de compétition ?

H. Fischer, maître de gymnastique diplômé, Riehen

La question n'est pas nouvelle. Elle est même antérieure à la gymnastique scolaire. En fait, elle s'est posée dès le moment où l'on a commencé à pratiquer des exercices physiques de caractère pédagogique. Je proposerai tout d'abord à l'attention du lecteur quelques remarques d'importance fondamentale, qui mettent en évidence le but éducatif de la gymnastique scolaire.

I. L'éducation physique, composante de la formation de l'homme

Foyer de formation, l'école primaire assume une tâche éducative bien déterminée, orientée en fonction de l'idéal éducatif qui prédomine en un milieu culturel donné. Dès que l'on incorpore la gymnastique au programme scolaire, on lui reconnaît, théoriquement tout au moins, un rôle tout à fait éducatif. Théoriquement, car dans la plupart de nos cantons ce n'est pas tant son caractère éducatif qui valut à la gymnastique une place dans le programme scolaire, mais bien plus le fait que Berne estimait qu'elle permettait de préparer la jeunesse masculine à défendre le pays. D'ailleurs, à l'école même, ses débuts furent assez difficiles. De vastes milieux n'étaient pas le moins du monde conscients — chacun l'est-il vraiment aujourd'hui? — de l'éminente valeur éducative de la gymnastique scolaire. Flagrant paradoxe, car notre pays n'est-il pas la patrie des Pestalozzi, des Spiess, pédagogues de réputation mondiale, qui ont clairement démontré l'importance de l'éducation physique (tant en ce qui concerne les garçons que les filles) et qui ont déployé d'inlassables efforts afin de faire appliquer leurs principes! Aujourd'hui encore, il n'est pas rare que des éducateurs ne voient dans la gymnastique scolaire qu'une simple branche du programme d'enseignement. Or, selon les données de la pédagogie actuelle, l'éducation physique constitue bel et bien un domaine de la «formation de base» (K. Paschen, «Diktat der LE»). Dans «Das pädagogische Problem des Elementaren und die Theorie der kategorialen Bildung», le pédagogue W. Klafki distingue douze domaines élémentaires de la formation :

1. Education physique.
2. Formation manuelle et technique.
3. Education civique.
4. Formation musicale et esthétique (y compris la gymnastique).
5. Etude des langues, des littératures et des civilisations.
6. Etude de l'histoire et de la politique.
7. Etude de l'économie et de la géographie.
8. Etude des mathématiques et des sciences naturelles.
9. Etude de la biologie.
10. Etude de la philosophie.
11. Etude de la morale et de la sociologie.
12. Instruction religieuse.

L'opinion des pédagogues modernes ne diverge donc en rien de celle exprimée, par exemple, par Platon, Montaigne, Rousseau ou Pestalozzi.

Je me bornerai, pour étayer cette affirmation, à mettre en parallèle deux pensées, celle d'un pédagogue ancien et celle d'un pédagogue moderne :

M. de Montaigne : « Ce n'est pas assez de lui raidir l'âme ; il faut aussi lui raidir les muscles ; elle est trop pressée si elle n'est secondée et elle a trop à faire de seule fournir à deux offices ». (Essais)

D r O. Hanebuth : « Aider l'homme, dans son tout

corps-âme-esprit, à acquérir au contact de son milieu social un caractère bien trempé, une véritable personnalité, tel doit toujours être le seul but final. » (Grundschulung zur sportlichen Leistung).

A la base de notre dissertation, nous constatons donc que l'éducation physique prend une part fondamentale à la formation de l'homme.

C'est de cette conception générale que s'inspirent à l'heure actuelle tous les pédagogues dignes de ce nom, et notamment les maîtres de gymnastique.

Analysons maintenant les buts particuliers à l'enseignement moderne de la gymnastique. Voici, tiré du manuel d'éducation physique de Burger-Groll, le plan d'études autrichien applicable aux écoles moyennes (1955). Il semble judicieux de le faire connaître parce qu'en huit ans les opinions qu'il reflète n'ont rien perdu de leur valeur.

Buts de l'enseignement

- « Entretenir au plus haut degré, par des exercices physiques variés, les stimulants du développement, cela en vue de sauvegarder la santé et de promouvoir une prestation optimum.
- En suscitant et en façonnant le sens esthétique, la compréhension des formes esthétiques et la volonté de les créer, entraîner peu à peu l'élève à une manière d'agir et à une attitude irréprochables, qu'il s'agisse de pratiquer des exercices physiques ou d'adopter dans la vie et l'activité quotidiennes un comportement d'une parfaite aisance ; sens de l'esthétique du mouvement.
- Contribuer à l'épanouissement de la joie juvénile née du mouvement. Accoutumer l'enfant à un travail sérieux et assidu, librement choisi ou imposé. Goût du jeu et désir de performance judicieusement orientés.
- Encourager les qualités personnelles qu'implique une vie communautaire bien ordonnée : par exemple, le goût de l'action, l'endurance, le courage, la servabilité, le sens des responsabilités, le goût de l'ordre, l'estime du prochain, le plaisir d'exercer une activité physique, etc.
- Inculquer les principes de l'éducation physique : par exemple, l'hygiène, les bases biologiques et culturelles des exercices physiques, la valeur et les limites des activités extra-scolaires (gymnastique, sport), l'éthique de l'exercice physique.
- Susciter les conditions qui permettront aux élèves, lorsqu'ils auront quitté les bancs de l'école, de pratiquer les exercices physiques avec joie. »

Ces différents buts témoignent sans contredit de l'ampleur et de l'importance de notre tâche. Que pouvons-nous en conclure ?

II. Gymnastique scolaire ou sport de compétition

La gymnastique scolaire permet, par exemple, d'«entretenir au plus haut degré, par des exercices physiques variés, les stimulants du développement, en vue de sauvegarder la santé et de promouvoir une prestation optimum. »

Il convient donc de développer la prestation à partir d'une large base. Aussi la spécialisation ne saurait-elle constituer le premier but de la gymnastique scolaire. Or, le sport de compétition nécessite une véritable spécialisation. Dans son analyse de la structure des exercices physiques et du sport, Konrad Paschen

distingue trois genres d'exercices : les jeux, le sport, la danse.

Nul doute que ces trois formes ont leur place à l'école. Mais favoriser l'une au détriment de l'autre dépend de nombreuses conditions : de l'âge et du sexe, par exemple, des dispositions physiques et psychiques des élèves, mais aussi de facteurs externes. Chez les jeunes filles des degrés supérieurs, ce sont en général la danse et les jeux qui prédominent, alors que chez les garçons du même âge on accorde la préférence aux jeux et au sport. De ce fait, on conçoit nettement que l'école, qui cultive la variété, qui désire bénéficier de toutes les installations indispensables et des meilleures conditions extérieures, ne saurait limiter son activité à un seul mode d'exercice, à un seul genre de sport, à une seule discipline. Cependant, c'est justement une telle unilatéralité que réclament souvent des fonctionnaires à très courtes vues. A leur avis en effet, l'école devrait, dans le plus grand nombre de disciplines possible, produire des « espoirs » spécialisés, intensément entraînés. Une si stupide exigence va bien au-delà du but éducatif de l'école. Il ne fait aucun doute que le déroulement normal des compétitions et la somme d'entraînement spécialisé nécessaire aujourd'hui excèdent en général, tant en ce qui concerne le temps imparti à l'élève que ses propres forces, les possibilités que l'école offre à la pratique de la gymnastique scolaire dans le cadre de l'éducation générale. L'éducation tendant à promouvoir le développement harmonieux de la personnalité, il convient de favoriser un judicieux équilibre entre ses différents domaines. (cf. Klaftki, op. cit.)

J'ai mis d'emblée en relief l'étendue de notre tâche. En l'assumant, nous devons veiller à équilibrer les divers genres d'exercices et à tenir compte des différentes capacités. Constituée en groupes fort importants (classes de 30 à 50 élèves), l'école embrasse toutes les dispositions naturelles possibles. Elle devrait s'acquitter, envers le maximum d'élèves, d'une tâche qui n'est qu'en partie réalisable. Au contraire, dans la plupart des cas, une société de gymnastique et de sport s'occupe d'une élite physiquement bien douée et désireuse d'améliorer ses capacités. Perfectionner individuellement telle ou telle discipline y est donc bien moins difficile qu'à l'école (même si les erreurs foisonnent parfois).

Selon les principes de la pédagogie moderne, il importe que matière et méthode d'entraînement particulières à la gymnastique scolaire soient naturelles, adaptées à la mentalité enfantine, vivantes, claires, simples, de caractère collectif et qu'elles constituent un tout. En matière d'éducation, on ne saurait mésestimer l'importance de l'encouragement sincère prodigué à l'enfant physiquement défavorisé. Voici à ce sujet l'opinion du professeur Morgenthaler, docteur en théologie, exprimée au cours d'un exposé fait à la session 1962 de gymnastique pédagogique de la Société suisse des maîtres de gymnastique, à Bâle :

« On ne saurait décentrement concevoir un enseignement de la gymnastique qui appliquerait une discrimination dont seraient victimes les faibles et les malades. »

Au point de vue éducatif, favoriser les être doués ne pourrait donc se justifier, quand bien même on susciterait ainsi les plus grandes performances sportives. Le rôle de la gymnastique dans le programme d'études est en premier lieu fonction des qualités pédagogiques du maître et non pas des effets de son enseignement sur le niveau des performances, quelque satisfaisantes que puissent être celles-ci.

En outre, les aberrations — flétries à bon droit — auxquelles aboutissent les adultes dans la pratique du sport de compétition ne résultent pas forcément de l'exercice de ce sport. Ces excès sont simplement un reflet, une expression de notre mode de vie angoissé et fiévreux, un aspect de notre époque hypermatéria-

lisée. On ne saurait sincèrement exiger de l'école qu'elle imprègne l'atmosphère scolaire de cette activité extérieure nécessaire à la pratique d'un sport de compétition dégénéré. Voici à ce sujet un extrait d'un exposé fait par E. Burger à ladite session de gymnastique pédagogique :

« Il est par-dessus tout important de cultiver l'intériorisation, le recueillement, l'approfondissement. Il serait erroné de prétendre que l'action doit constituer le souci capital des hommes de notre temps. Au contraire, l'enfant doit faire le silence en lui-même ; c'est dans le secret de la classe qu'il peut le mieux préparer ses loisirs. C'est seulement en aidant ainsi l'enfant que nous remplirons pleinement notre tâche d'éducateur. »

Nous constatons d'ailleurs qu'une atmosphère pédagogique créatrice nécessite de la tranquillité, des loisirs, un milieu proche de la nature, une certaine simplicité, et une grande liberté.

La spécialisation inhérente au sport de compétition entraîne d'absurdes effets. Un petit exemple significatif : j'ai lu récemment, dans un manuel d'introduction au volleyball : « Le volleyball est un jeu qui se pratique en salle ; sur les places en plein air, on déplore très souvent des foulures et des fractures. Aussi est-il peut recommandé de jouer au volleyball en plein air ou sur la pelouse d'une place d'école. »

Pour passer de la perche à haricots à la perche en fibre de verre, les sauteurs ont dû faire d'énormes progrès. De même, le chemin fut long, des douves de tonneau aux skis en matière plastique munis de tous les perfectionnements désirables. Certes, la gymnastique scolaire a en général tiré parti des progrès techniques du sport de compétition. Mais jamais cette perfection ne doit outrepasser le cadre juvénile, mélange de naturel et de simplicité, qui convient à la pratique de la gymnastique scolaire. Car, poussée à son paroxysme, la perfection est la négation de la vie, parce qu'elle est la négation de la liberté, de la spontanéité, de l'entraînement, dont s'accompagne un sport sain. (cf. « Le meilleur des mondes » de Aldous Huxley).

Suivre aveuglément l'exemple offert par les robots du sport ne doit jamais être notre but.

Nous connaissons l'équilibre psycho-physique que dispense la gymnastique scolaire. En qualité de maîtres, nous devons déterminer avec exactitude le point où se termine pour la jeunesse le travail d'endurance destiné à concrétiser les buts sportifs, c'est-à-dire celui où commence la rigueur animale inconvenante. N'oublions pas que le terme sport vient de « se desporter », qui signifiait se distraire. Dans sa plus large acception, le mot sport appartient donc au vocabulaire du jeu. Et il ne conviendrait pas que disparaîsse le caractère ludique, non utilitaire, du sport.

Toutes les constatations que j'ai faites, les remarques quelque peu exacerbées que j'ai émises, pourraient donner l'impression qu'en soi la gymnastique scolaire détourne l'enfant de la compétition sportive, du sport de compétition. Il n'en est rien. Voici comment s'exprime Groll à ce sujet :

« La capacité de performance est un critère de la valeur du mode de vie et, tout particulièrement, de la vitalité d'un homme. C'est pourquoi l'accroissement de la performance correspond à un principe éducatif général, qui s'applique tant aux exercices physiques qu'à tous les domaines de l'enseignement scolaire... L'amélioration des capacités (entraînement de la performance) constitue le but suprême et le principe de travail le plus important des exercices physiques pédagogiques. Par conséquent, la performance joue également un rôle important dans la gymnastique scolaire... L'effort inhérent à l'exercice physique éducativement orienté tend vers la performance maximale de chacun. On entend par là la meilleure performance individuelle possible accomplie dans un parfait état de santé phy-

sique et psychique. Nous avons ensuite tout lieu d'être satisfaits si cet effort vers une performance optimum engendre, comme l'arbre ses fruits, la meilleure performance objective (un record également). La « recherche » de la performance maximale absolue est à proscrire, qui ne respecterait aucune limite et que ne freineraient pas non plus les dangers physiques et psychique courus par la personne. »

Il me paraît utile de citer encore un extrait de « Grundschulung zur sportlichen Leistung » de O. Hanebuth :

« Il convient de considérer comme un moyen très efficace l'effort déployé, grâce à l'éducation physique, en vue de la performance personnelle, car les seules forces physiques ne permettraient jamais de réaliser une performance de grande valeur, laquelle ne se conçoit pas sans un état d'âme et d'esprit approprié. La performance sportive exige en fait la participation de l'homme tout entier. Aussi l'homme peut-il par elle être entraîné vers sa plénitude et la réaliser, qu'il en ait ou non pleinement conscience. La fraîcheur et l'agilité d'esprit, la disponibilité spontanée, une attitude chevaleresque, ainsi qu'un optimisme objectif peuvent constituer des qualités spécifiques d'un sportif de compétition, à l'instar d'un homme sportivement non entraîné, dont seules les dispositions de base sont de même nature que celle du sportif. D'autre part, lorsqu'il s'agit d'exercices physiques, de médiocres résultats ne devraient en aucune manière prendre une importance capitale. Ici comme dans tous les autres domaines de la vie culturelle, la volonté de réaliser une véritable performance est le meilleur moteur d'une formation et d'une éducation complètes. »

Sans contredit, les résultats des recherches menées par les psychologues modernes corroborent cette opinion. Le Dr O. Neumann, directeur de l'Institut pour les exercices physiques de l'Université de Heidelberg, a entrepris de soumettre la personnalité du sportif à une interprétation, à un diagnostic psychologique très approfondi, et, pour tout dire, scientifique. Il est parvenu ainsi à démontrer que l'activité sportive et la compétition peuvent améliorer ou détériorer le caractère de l'individu. Ainsi que Hanebuth l'a d'ailleurs aussi constaté, en fait les répercussions positives sont ici bien plus nombreuses que les effets négatifs.

La pratique du sport exerce une influence néfaste principalement sur les gens qui, désireux de compenser un sentiment d'infériorité, s'adonnent à la compétition avec une frénésie maladive. Chez ces gens-là, le sport développe de manière regrettable une propension, innée, à la revalorisation personnelle, à la culture de l'égocentrisme et de la domination. Les possibilités de l'éducation sportive sont ici clairement définies.

Dans ses conclusions pédagogique, Neumann affirme d'ailleurs : « L'importance culturelle du sport et les répercussions de son contenu éthique sur la façon de vivre de la jeunesse le placent bien au-dessus d'un divertissement purement personnel, l'incorporant au domaine de l'éducation. Le sport joue certes plus qu'un rôle purement éducatif. Liberté et expansivité, tels sont — et doivent demeurer — ses attributs essentiels. Rien ne serait plus ridicule en effet que de vouloir « pédagogiser » à outrance le sport. Celui-ci nécessite toutefois des soins vigilants, parce que sa popularité lui fait courir le grave danger d'être la victime de crises culturelles plongeant leurs racines dans la dégénérescence d'une civilisation, et d'être ainsi accusé d'accélérer le processus d'engloutissement de la société dans la barbarie. Les sportifs doivent donc bénéficier d'une saine éducation sportive, et cela à une période de leur vie où ils sont encore aisément malléables, c'est-à-dire dans leur jeunesse. »

Cela devrait suffir à démontrer la valeur d'un effort accompli en vue d'une performance, et d'une compétition adaptée à l'évolution de la jeunesse. De tous

temps, une gymnastique scolaire saine a su réservier à l'émulation la place qui lui revient. On peut se persuader avec raison qu'une gymnastique scolaire ne tendrait pas vers son but, qui négligerait la possibilité de comparer les performances réalisées. Cette conception inspire d'ailleurs nos manuels d'enseignement. Et tant lors des cours de perfectionnement de la Société suisse des maîtres de gymnastique que dans les départements cantonaux de l'instruction publique on accorde à ce problème l'attention qu'il requiert.

Nous sommes donc d'avis que la gymnastique scolaire devrait constituer une assise suffisante, et que les jeunes ne sauraient tirer un bon parti d'une spécialisation prématûrée. Mais nous savons d'autre part, de par nos fonctions de maître de gymnastique, que très souvent cet entraînement de base manque d'un minimum d'attrait, et que, par conséquent, le niveau des résultats enregistrés dans nos écoles laisse trop souvent à désirer. Certes, nous connaissons tous des cas d'élèves doués de grandes qualités sportives, qui ont été abusivement exploités par des fonctionnaires sans scrupules. J'estime toutefois que dans notre pays, et cela tant en ce qui concerne la gymnastique masculine que la gymnastique féminine, on déploie trop peu d'efforts en vue de promouvoir un entraînement systématique, et approprié à l'enfance. Le passage de la formation de base dispensée au niveau de l'enseignement primaire à un sport sain pratiqué par les adultes — et donc aussi à un sport de compétition — joue un rôle fort important. (cf. le dernier point indiqué plus haut au chapitre intitulé « Buts de l'enseignement »).

Cette transition doit intervenir au niveau du 4^{me} degré, c'est-à-dire dans les classes supérieures des écoles moyennes, respectivement au moment où les jeunes sont libérés de leurs obligations scolaires, lorsqu'ils parviennent en âge EPGS. Bien qu'à cet âge il soit recommandé de dispenser une vaste formation de base, il conviendrait d'accorder aux élèves des degrés supérieurs des possibilités accrues de s'adonner à un entraînement spécialisé, dans une discipline sportive de leur choix (par exemple, athlétisme léger, gymnastique aux agrès, gymnastique artistique, basketball, handball, football, aviron, hockey sur glace, danse, course d'orientation, etc.). La spécialisation en certaines disciplines sportives et les compétitions occasionnelles bien préparées inciteraient maints élèves à continuer, dès la fin de la période de la scolarité obligatoire, puis toute leur vie durant, à déployer une réelle activité sportive. Nul doute que le sport de compétition y gagnerait, notamment sur le plan des performances proprement dit, et même en ce qui a trait à l'éthique sportive. Dans cet ordre d'idées, ce sont les sports d'équipe qui nous semblent le mieux convenir, où le but des joutes est moins le gain de centimètres ou de secondes, que la confrontation des forces d'homme à homme, d'équipe à équipe. Nombreuses sont d'ailleurs les écoles qui, depuis des années, accomplissent en ce domaine de louables efforts. Songeons à ce sujet à l'esprit qui anime certaines écoles normales, certains instituts.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant de donner au problème de la transition une solution adéquate. Notons que les pays anglo-saxons, en raison surtout de leur système scolaire, nous précèdent en ce domaine de plusieurs années.

III. Résumé

- Cultivés à leur place, dans leur contexte humain, gymnastique scolaire et sport de compétition ne s'opposent pas.
- Le sport de compétition, désintéressé, ludique dans le plus large sens du terme, devrait être un fruit de la gymnastique scolaire systématiquement pratiquée.

- Etant donné la responsabilité qu'elle endosse en matière d'éducation, l'école doit cependant surveiller régulièrement les effets continuels du sport de compétition. Chaque fois qu'elle pèse la valeur d'une saine émulation sportive, elle doit également avoir le courage de s'opposer aux influences pernicieuses, sans se laisser le moins du monde guider par des considérations d'ordre extra-scolaire.
- Dispensée durant la période scolaire et méthodiquement appliquée, une formation de base polyvalente doit améliorer le comportement d'un peuple.
- La transition entre le sport scolaire et le sport tel qu'il est pratiqué par les adultes devrait donc s'accomplir graduellement.
- Une surestimation de la performance sportive ne doit jamais fausser l'échelle des valeurs. Aussi est-il judicieux d'encourager l'organisation de journées sportives, de tournois scolaires, etc.

— Dans le cadre de l'école, quoi qu'il en soit, même au plus fort de la compétition, le sport scolaire ne doit pas perdre son caractère, mélange de « ludicité », de liberté et de spontanéité, et conserver en outre sa nature collective.

— Notre qualité de maître de gymnastique nous fait assumer une grande responsabilité. Ce ne sont pas nos paroles mais bel et bien nos actes qui déterminent les résultats de notre activité.

Passés maîtres dans l'enseignement du sport, les Britanniques nous ont transmis une recette qui, au fil des ans, a gardé toute sa valeur, et qui permet de donner son prix à toute émulation sportive :

« Lutter avec fair play — vaincre sans ostentation — perdre avec le sourire ». Traduction : Noël Tamini

Le doping

Le sport moderne est rongé par un cancer : le doping. Si l'on est venu à recourir aux excitants, c'est en raison, d'une part, de la tendance sociale moderne à lutter contre la fatigue, et, d'autre part, de l'orientation vers le spectacle dans certains sports. Le cyclisme est le plus mis en cause, mais on sait bien que d'autres sports sont touchés par ce « mal qui répand la terreur. » On s'est inquiété, dans différents pays, de lutter efficacement contre le doping, si possible par des moyens légaux. Sur le plan européen, les choses vont bon train, comme nous le verrons dans la suite de cet exposé. Une enquête effectuée en France par des médecins sportifs, MM. les Dr Dumas (médecin du Tour de France), Hallberg, Maigre, Macorigh, nous renseigne sur les multiples aspects du doping.

« Le doping ne doit pas faire penser qu'au cyclisme où ses conséquences fâcheuses sont les plus spectaculaires. De façon plus insidieuse, on le retrouve dans bien d'autres sports : football, athlétisme, kayak, boxe, ski de fond, tir, sports militaires, natation, plongeon. »

« Nous avons cherché à clarifier l'ensemble des multiples problèmes posés par le doping, tout en restant sur un plan aussi pratique que possible. Pour cela, nous avons envisagé cinq aspects :

- le problème des mineurs ;
- le problème des extra-médicaux ;
- le problème propre aux adultes ;
- le doping vu par les médecins ;
- le problème scientifique. »

Problème des mineurs

« Ce ne sont pas de simples paroles sur la morale sportive et sur la santé qui combattront efficacement l'effet des préjugés et des « conseils ». Il semble que des mesures d'autorité s'imposent et nous en proposons quatre : sur ces quatre mesures, les deux dernières ont été proposées par les délégués au Conseil de l'Europe, dont la Suisse fait partie.

3. Les autorités des différents Etats et des Fédérations doivent pouvoir légalement exercer un contrôle et procéder à des vérifications (bagages, vêtements...). Les médecins doivent pouvoir légalement utiliser les tests permettant la détection du doping (urine, salive...).

4. Praticiens, soigneurs, dirigeants, doivent souscrire l'engagement de ne pas user et d'empêcher l'usage du doping. Tout athlète convaincu de doping doit être disqualifié. Toute pratique généralisée peut conduire à l'exclusion du groupement considéré comme complice.

Il va de soi que nous ne proposons pas seulement des mesures d'autorité, car nous pensons que c'est par la mise au point d'une véritable préparation biologique que nous lutterons efficacement contre le doping :

- notions sur l'entraînement rationnel ;
- notions de diététique ;
- notions sur le sommeil, etc.

Problème des extra-médicaux

Sur ce point-là, nous touchons au domaine de tous ceux qui, de par la vulgarisation du sport, se sont mués en « conseillers », « soigneurs » et « masseurs » sportifs. Loin de vouloir les accuser a priori, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que, sur le nombre, certains d'entre eux ne sont pas au bénéfice d'une formation scientifique adéquate. Nous connaissons par contre d'excellents soigneurs sportifs, compétents dans leur travail, dont la formation théorique et pratique les autorise à œuvrer avec objectivité. Les fournisseurs de produits pharmaceutiques ont eux aussi une part de responsabilités dans ce domaine. « Si l'origine des drogues est obscure, il est facile de penser à la complaisance de laboratoires et d'offices pharmaceutiques ».

En résumé, il faudrait former légalement des soigneurs sportifs et réglementer sévèrement la vente des produits pharmaceutiques ».

Problème propre aux adultes

« L'adhésion d'un grand nombre de sportifs de premier plan et de différents sports, venus nous parler de ce problème qu'ils connaissent bien et dont ils ont peur, prouve la nécessité de se pencher sur la préparation biologique de l'athlète, intégrée dans l'entraînement, préparation qui s'impose de plus en plus à leurs besoins d'athlètes. »

Problème du doping vu par des médecins

« Le fait d'être médecin n'atténue pas le danger que peut faire courir l'emploi de certains médicaments » (Dr Plas).

« De nombreux auteurs se sont penchés sur le problème de la préparation et de la récupération du sportif en compétition. Un certain nombre de travaux ont été réalisés. Un médecin ne peut valablement accepter de « préparer un athlète » qu'en fonction des connaissances biologiques, ce qui suppose une information scien-